

RAPPORT DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DU PROJET « FEMMES-JEUNES ENTREPRENANTS ET CITOYENNETE »

INTRODUCTION

Le jeudi 1^{er} février 2018, s'est tenu dans la salle de conférence du PNUD à partir de 10 heures, le Comité Local d'Examen de Projet (CLEP) « Femmes-Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté », voir liste de présence ci-jointe. La rencontre a été présidée par Mr Corneille Agossou Directeur Pays du PNUD Burkina. La présentation introductive a été suivie d'échanges avec les participants en vue de recueillir leurs commentaires, contributions et amendements sur le document de projet.

I. PRESENTATION INTRODUCTIVE DU PROJET

La présentation introductive s'est focalisée sur les éléments suivants :

- Le contexte
- L'objectif général
- Les résultats attendus
- Les arrangements de gestion
- Le cout et le financement

II. RESUME DES ECHANGES ET DISCUSSIONS

Suite à la présentation introductive les principaux éléments suivants peuvent être retenus des échanges :

II.1 Le contexte et la pertinence

- On note la satisfaction de la quasi-totalité des participants pour qui, ce projet correspond à un besoin réel au plan national, permettant d'aborder selon un angle un peu plus approprié et pérenne la question de l'emploi des jeunes. Il est en droite ligne avec les priorités et orientations nationales en matière d'interventions en direction de la jeunesse et des femmes. Il met en avant l'aspect « d'innovation » dans la création des entreprises en focalisant sur les besoins des marchés, et regarde tout l'environnement de l'entrepreneuriat.
- Il a été suggéré de renforcer les informations au niveau du « contexte » en faisant ressortir certaines initiatives pertinentes actuellement en cours au niveau national mentionnés par les participants

II.2 Les arrangements de gestion

- Réfléter davantage la prise en compte au niveau des « arrangements de gestion » la nouvelle réglementation mise en place par le Gouvernement en matière de gestion des programmes et projets de développement.
- Renforcer le point sur les « partenariats » en prenant en compte d'autres acteurs clés éventuels et en précisant le rôle qui devrait être le leur dans la mise en œuvre du projet

2.3 Le cout et le financement

- Affiner davantage le budget et préciser la nature du financement : préciser les sources de financement par bailleurs, revoir les montants des allocations pour certaines activités ...

2.4 Autres aspects du document

- Donner des précisions sur les critères de sélection des incubateurs et de bénéficiaires qui seront pris en compte dans le cadre du projet.
- Renforcer les éléments au niveau du « *dispositif de suivi/évaluation* », notamment en ce qui concerne les visites conjointes qui devaient comporter outre le PNUD et le Luxembourg, les ministères de tutelle technique et financière du projet (MJFIP, MINEFID)

Le représentant du Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (MJFIP) a fait part des préoccupations de leur institution de n'avoir pas été suffisamment « impliquée » dans le processus d'élaboration de ce projet. Bien que plusieurs initiatives aient déjà été entreprises dans ce sens par le PNUD, il a été retenu le principe de la programmation d'une rencontre du PNUD avec le MJFIP après le CLEP, en vue de la prise en compte de leurs préoccupations avant la finalisation du document.

III. CONCLUSION GENERALE - RECOMMANDATIONS

Le Directeur Pays du PNUD a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions et commentaires très enrichissants qui seront pris en compte afin d'affiner davantage le prodoc. A la fin de la réunion le CLEP a validé la modalité de la mise en œuvre du projet en exécution directe par le PNUD, et proposé son adoption sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.



Président de séance
Corneille Agossou
Directeur de Pays du PNUD au Burkina Faso

Fait à Ouagadougou le 21 février 2018